

SYNEOS

6 RUE DE L'INDUSTRIE
93022 BOBIGNY

Téléphone : 06 84 33 36 04

Mail :



Bon No : 006035709	1ere Gachée : 12:54 Quantité : 4.50	(1) m3	Date : 17/09/2026 Réf. commande(2) :	clau2609178487	Zone : ZONE A Véhicule : 367 JNK-FA-367-XA
Client : C9255810 9 RUE RENE CASSIN 77173 Chevry-Cossigny			Chantier : BONDY BONDY 5 RUE ARTHUR GROUSSIER 93140 Bondy		Chauffeur : GABRIEL GABRIEL Centrale : BOBIGNY
ARRIVEE CHANTIER réelle			DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier
RETOUR centrale			ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 4.50 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 4.50
CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures					
 					
Code Formule 1C25JXC1S3D20	Désignation(6)(8) BPS	Certification	Classe d'exposition(3) XC1	Classe chlorure CL 0,40	Consistance(7) S3
Dmax 20					
Ciment(type et classe) CEM II/A-S 42.5 N		Additions(type) 0		Dosage(C+Ka)(5) C25/30	
Résistance caractéristique(4)					
Appellation commerciale : BPS XC1 C25/30 S3 D20 CEM II/A CEM II/C 42.5				Température : N° Grue : Retour béton	
Mode de livraison :					
SERVICES		ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR CONTRIBUTION ENERGETIQUE		4.5 METRE CUBE 4.5 METRE CUBE 4.5 METRE CUBE 4.5 METRE CUBE		Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		TECHNO 348			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non